

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE
SUR
ARNOUL ET SIMON GRÉBAN

Auteurs du *Mystère des Actes des Apôtres* (1)

PAR M. ALEX. SOREL, MEMBRE TITULAIRE

« La rareté des documents sur les Gréban, a dit un publiciste moderne, fait qu'on croirait écrire l'histoire de quelque auteur mystérieux du huitième ou du neuvième siècle » (2).

Mieux que personne j'ai compris toute la justesse de cette observation quand je commençai mes recherches sur la vie de ces deux poètes du moyen-âge. Et cependant, comme on le verra plus loin, ils ont joui durant leur existence et même après leur mort, d'une grande célébrité et tout semblait devoir perpétuer leur souvenir dans la mémoire des nombreuses générations qui les ont suivis. Mais il s'en fallut de beaucoup qu'il en fut ainsi et l'espèce d'oubli dans lequel ils sont tombés, montre une fois de plus combien sont trompeuses ces renommées éphémères qui, suivant l'expression d'un grand poète, ont l'éclat du verre, mais en ont aussi la fragilité (3).

(1) Cette notice a été lue à la Société historique de Compiègne, le 15 janvier 1874 et à la réunion des Délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne, le 8 avril 1874.

(2) *Dictionnaire des mystères* par le comte de Douhet, Paris, 1837, p. 399.

(3) Corneille, *Polyeucte*, acte IV, sc. II^e.

La première question qui se présente à l'esprit, au sujet d'Arnoul et de Simon Gréban, est celle de savoir d'où il sont originaires et si la ville de Compiègne peut, sans conteste, revendiquer l'honneur de les avoir vu naître.

Sur ce point je n'ai jusqu'ici, découvert aucun document authentique, qui puisse tenir lieu d'acte de naissance des deux frères, et l'on ne doit pas en être autrement surpris quand on songe qu'au mois de juillet 1418, c'est-à-dire à une époque contemporaine de leur entrée dans ce monde, la ville de Compiègne fut prise par le sire de Gamaché et par Nicolas Bosquiaux et que, d'après une note consignée dans les Archives locales « la maison d'icelle ville, là où estoient les chartres, papiers, registres et enseignemens des droits, fust tout pillée et mesmement les papiers, chartres et registres et n'en demoura que peu ou néant que depuis on a recouvré » (1).

Clément Marot, dans son épigramme à Hugues Salel, sur les poètes français, s'écrie :

« Les deux Grébans ont le Mans honoré. »

Quelques écrivains, notamment Guillaume Colletet, dont le manuscrit a malheureusement été détruit dans l'épouvantable incendie de la bibliothèque du Louvre (2), ont conclu de ce vers que les frères Gréban étaient issus du Mans. C'est une erreur : l'expression dont s'est servi Marot, se réfère exclusivement au long séjour qu'Arnoul et Simon ont fait dans le Maine, et surtout à la position élevée qu'ils y ont occupée.

Il en est de même de la citation de Joachim du Bellay quand il dit :

(1) *Arch. munic. de Compiègne*. Reg. DD. 20.

(2) On sait que dans la nuit du 23 au 24 mai 1871, le feu a été mis au Louvre par les agents de la commune et que toute la bibliothèque fut anéantie. V. sur l'étendue de cette perte : les *Manuscrits de la Bibliothèque du Louvre*, par Louis Paris, 1872.

« Cesse le Mans, cesse de prendre gloire
En tes Gréban, ces deux divins esprits. »

Cependant Estienne Pasquier est à cet égard beaucoup plus affirmatif et quand, dans ses *Recherches de la France*, publiées en 1560, il cite les Gréban parmi les rimeurs plus ou moins recommandés par leurs œuvres, il les désigne comme « frères nez de la ville du Mans. » Mais il est facile de voir que Pasquier se trouvait alors sous l'impression du vers de Marot, dont il reproduit le texte un peu plus loin.

Rien n'établit donc d'une façon décisive que nos deux poètes aient vu le jour au Mans.

Quant à Compiègne, c'est tout autre chose.

Ce n'est qu'un peu plus tard, il est vrai, qu'on trouve chez les biographes l'indication de cette ville comme ayant été le berceau des Gréban, mais à partir de ce moment, tous les écrivains sont d'accord sur ce point.

A leur tête se place La Croix du Maine qui a consacré aux deux frères un assez long article dans la *Bibliothèque Française*, imprimée pour la première fois en 1584, et qui donne comme certaine leur naissance à Compiègne, sans toutefois appuyer son assertion d'aucune preuve authentique : mais le témoignage de La Croix est d'autant plus précieux sur ce point, qu'il est lui-même originaire du Maine, comme son surnom l'indique et qu'il n'aurait pas manqué de proclamer les Gréban, ses compatriotes, s'il avait eu quelque motif de le supposer. Il ajoute même, ce qui est vrai, que Simon Gréban prenait quelquefois tout simplement le nom de *Simon de Compiègne*.

De nos jours deux écrivains distingués se sont particulièrement occupés de l'ancienne province du Maine : l'un, Dom Piolin, a écrit avec l'autorité qui s'attache à sa plume, l'*Histoire de l'Eglise du Mans* ; l'autre M. Hauréau, membre de l'Institut,

vient de publier une seconde édition de son intéressante *Histoire littéraire du Maine*, et tous deux n'hésitent pas à réfuter l'opinion qui fait naître les Gréban dans la ville du Mans.

Mais toute incertitude doit cesser, à mon avis, devant l'édition du *Cuer de philosophie*, publiée vers 1504, par Anthoine Vêrard, c'est-à-dire vingt ou trente ans au plus, après la mort de Simon Gréban, qui en était, sinon l'auteur du moins le réviseur.

Voici en effet la mention qui se trouve au folio CXXVI de ce livre : « Cy fine l'ordonnement du monde et commence l'ordonnement du Compost et du Kalendrier, et les noms de ceulx qui le firent si comme *maistre Simon de Compiengne*, qui fust moyne de Saint-Richier-en-Ponthieu, lequel translata de latin en françois et selon *maistre Aignan*. »

Tenons donc comme avéré désormais, que Simon Gréban, aussi bien que son frère, étaient tous deux nés à Compiègne et non même dans les environs de cette ville, comme le dit l'auteur de l'*Histoire du duché de Valois* (1).

Maintenant à quelle date faut-il faire remonter leur naissance ?

Rien de précis à cet égard, mais tout porte à croire que cette naissance doit se placer dans les vingt premières années du quinzième siècle, contrairement à l'opinion de de Beauchamps qui, dans ses *Recherches sur les théâtres*, publiées en 1735, dit que Arnoul Gréban était né en 1450 (2).

La seule chose qu'on puisse affirmer, c'est que Simon était plus jeune que son frère.

Reste à savoir quelle était leur famille et ce qu'ils ont fait jusqu'au jour où ils ont habité le Mans ?

C'est encore là, malheureusement, un double point d'inter-

(1) Carlier, prieur d'Andresy, t. II, p. 490.

(2) Tome I^{er}, p. 265.

rogation qu'il faut se poser. Il est probable, cependant, que la famille des Gréban n'était pas d'une condition ordinaire; qu'elle occupait dans la ville un certain rang et même qu'elle appartenait à la noblesse, si l'on en juge par un privilège daté du 24 juillet 1536, dans lequel le plus jeune des deux frères est dénommé Simon de Gréban (1).

Quoi qu'il en soit, les Gréban ont dû quitter de très-bonne heure leur ville natale, pour venir à Paris, fréquenter un des nombreux collèges dont était peuplé ce qu'on appelait alors le Mont-Sacré (probablement le collège des Bernardins) et après avoir acquis l'érudition profonde qui les a distingués et qui valut à Simon le grade de bachelier en théologie, ils se vouèrent tous deux à la vie cléricale.

En 1434, la province du Maine devint l'apanage de René, second fils d'Yolande, roi titulaire de Jérusalem et de Sicile, et duc d'Anjou. Ce prince que le monde des lettres connaît sous le nom du bon Roi René, s'entoura bientôt d'un grand nombre de célébrités de toute nature. C'est à ce titre qu'il dut appeler dans ses états Arnoul Gréban et qu'il lui conféra un canonicat dans l'église cathédrale de Saint-Julien « probablement en vertu du droit de joyeux avènement » (2). Quant à Simon qui s'était retiré dans l'abbaye de Saint-Riquier-en-Ponthieu, il fut également attiré dans le Maine par le roi

(1) *L'Etat présent de la Noblesse française* (Paris, 1868) indique comme originaire de l'Isle-de-France — Compiègne — et comme se rattachant aux frères Gréban, la famille de Gréban de Pontourny — Armes : *D'azur au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, mal ordonnées en chef, et d'une canette en pointe de même.*

En 1868, cette famille était représentée, savoir : la branche aînée par M. AMÉDÉE DE GRÉBAN, écuyer, colonel du génie et la branche cadette par M. DE GRÉBAN DE PONTOURNY, écuyer, ancien officier de marine dont le fils Charles-Marie-François-Philippe de Gréban de Pontourny, zouave pontifical, fut blessé mortellement le 2 décembre 1870 à la bataille de Patay-Loigny, alors qu'il venait d'atteindre sa dix-huitième année. L'arrière petit-neveu des Gréban s'est montré ainsi digne en tous points de ses pieux ancêtres.

(2) *Recherches sur les mystères qui ont été représentés dans le Maine* par D. PIOLIN, p. 18. — Angers, 1858.

René, et quelques années plus tard, il exerça les fonctions de secrétaire de Charles I^{er} devenu titulaire du comté du Maine par suite de la session qui lui en avait été faite par son frère René, le 4 août 1440. Il figurait encore, en 1468, parmi les officiers de ce prince (1).

A partir de cette époque, les deux Gréban sont-ils restés constamment dans la ville du Mans ? On ne saurait l'affirmer d'autant plus qu'en novembre 1452, Guillaume de Borneuil, notable bourgeois d'Abbeville, s'était rendu tout exprès à Paris pour obtenir d'Arnoul Gréban une copie du mystère de la Passion dont il sera parlé plus loin ; mais ce qui est hors de doute, c'est que Simon mourut au Mans, dans un âge assez avancé, et qu'il fut inhumé dans l'église cathédrale où on lui érigea un beau monument devant l'autel de Saint-Michel. Ce monument fut détruit en 1562, par les calvinistes (2).

Quant à Arnoul, aucun document ne révèle davantage ni la date ni le lieu de sa mort. L'abbé Lenglet du Fresnoy, le fait également décéder au Mans ; en tout cas, il est à peu près certain qu'il mourut avant son frère.

Voilà pour la vie officielle des frères Gréban, et j'en aurais fini avec cette biographie malheureusement trop incomplète, si je n'avais à m'occuper maintenant du rôle qu'ils ont joué l'un et l'autre au point de vue littéraire.

J'ai dit, au début de cette notice, qu'ils avaient joui d'une grande réputation auprès de leurs contemporains. Ce fait est confirmé par Estienne Pasquier lui-même, lorsqu'il dit : « Les deux Gréban furent grandement célébrés par les nôtres. »

Au surplus, s'il y avait le moindre doute à cet égard, il suffirait pour le dissiper, de parcourir les ouvrages d'un grand nombre d'écrivains du seizième siècle.

(1) Etat de la maison de Charles d'Anjou (*Bibl. nat. manusc.*, 2340 *supp. Franç.* p. 708.

(2) Dom Piolin. *Hist. de l'Église du Mans*, chap. XXIX.

C'est d'abord Jehan le Maire (de Belges), qui dans son *Prologue de la concorde des deux langaiges, français et toscan*, poème imprimé en 1510, range les Gréban parmi ceux qui ont le mieux écrit en notre langue, et dont la mémoire « est et sera longuement en la bouche des hommes (1). »

Viennent ensuite :

Clément Marot, qui dans la V^e complainte sur le général des finances, Prudhomme, signale :

« Les deux Gresbans au bien résonant style. »

Jehan Bouchet, surnommé l'*Esclave fortuné* et le *Traverseur des voies périlleuses* qui, dans sa 61^e épître morale et familière, adresse certains conseils à son ami François Tibaud, avocat à Poitiers.

« En priant Dieu qu'il lui donne le style
Des deux Gresbans dont grant douceur distile. »

Dans un autre ouvrage intitulé le *Temple de bonne renommée*, et imprimé en 1517, ce même Jehan Bouchet, s'exprimait ainsi :

« Semblablement je vis par fantaisie
Les inventeurs de l'art de poésie,
Puis j'aperçus Milet et les Grébans. »

Plus loin, c'est René Macé, le religieux du monastère de la Trinité de Vendôme, vulgairement appelé le *Petit moine* ou le *Chroniqueur de François I^{er}*, qui fait l'éloge d'Arnoul Gréban, et qui va même jusqu'à prétendre que l'illustre Dante a consacré à ce dernier « une honorable mention » dans son immortelle trilogie, ce qui est tout simplement un grossier anachronisme, puisque l'auteur de la *Divine comédie* est mort près de cent ans avant la naissance d'Arnoul.

Puis c'est Geoffroy de Tory, de Bourges, qui a écrit le *Champ Flory* ou *l'art et science de la vraie proportion des*

(1) Prosper Marchand (*Dict. Histor.*, t. I^{er}, p. 181, note A).

lettres attiques et antiques, publié en 1549. Après y avoir fait l'éloge de plusieurs écrivains de mérite, il ajoute : « on pourrait en oultre user des œuvres de Arnoul Graban et de Simon Graban son frère. »

C'est encore Pierre Fabri, curé de Méray en Normandie, qui dans la préface de son *Grand et vray art de pleine rhétorique pour élégamment parler et composer, tant en prose qu'en rimes*, cite également avec éloge Arnoul Gréban.

C'est enfin le privilège conféré par François I^{er}, le 24 juillet 1536, où Simon Gréban est qualifié de « très éloquent homme et poète excellent », puis le prologue de l'édition du *Triomphant mystère des actes des Apôtres*, donnée en 1540, par Guillaume Alabat, marchand à Bourges, où il est dit :

« Simon Gréban, bon poète estimé
Même en son temps, print peine de l'écrire.
Comme le vois, moult doucement rithmé ;
Ung frère il eut, Arnoul Gréban nommé,
Gentil ouvrier en pareille science
Et inventeur de grande véhémence. »

Il me reste maintenant à faire connaître le bagage littéraire des deux poètes.

En dehors des mystères dont je parlerai bientôt, il y a peu de chose à inscrire au compte d'Arnoul.

Geoffroy Tory de Bourges que j'ai déjà eu l'occasion de citer, raconte qu'il a vu au seizième siècle, dans l'église des Bernardins de Paris, un tableau contenant une oraison à la Vierge Marie, portant la signature d'*Arnoldus Grabans*, mais il n'en reproduit pas le texte, et personne ne peut dire aujourd'hui, ce qu'est devenu ce tableau.

Estienne Pasquier, après avoir reproduit ce même fait, ajoute : « L'auteur du *Vieux art poétique français* récite tout au long une complainte faite par Arnoul Gréban, dont je copiai

seulement trois couplets, en la ville de Blois où j'eus communication du livre (1).

« A vous, dame, je me complains
Je vois pleurant par vaux et plains,
Je ne cognois que pleurs et plains
Puisque je vis.

Vostre gent et gratieux vis (2)
J'aime mieulx être mort que vis.
Néanmoins plus volontiers q'ennuis
Je me soulmets

Au dieu d'amour qui désormais
Me fait servir d'estranges mets
De danger et de refus, mais
C'est pour aimer

« Et ainsi, continue Pasquier, plusieurs autres couplets que je regrette grandement n'avoir copiez, n'estimant pas alors que ce fust une pièce dont je me deusse un jour ayder. Joint que l'auteur dit que cet Arnoul fut le premier inventeur en ceste France de ceste manière de rime qui n'estoit pas pauvre. »

Plus heureux que l'illustre conseiller, je puis compléter l'œuvre d'Arnoul Gréban et les deux strophes ou couplets, comme les appelle Estienne Pasquier, qu'il n'avait pas pris le temps de copier, ne me paraissent pas de nature à légitimer des regrets aussi profonds que ceux qu'il exprime.

En voici le texte :

« Vostre beaulté plainier d'amer (3)
Qui a fait mon Cuer entamer
Fy que je voudrais en la mer
Estre périlz,

(1) *Les Recherches de la France*. Liv. VII, chap. V.

(2) Visage.

(3) Pleine d'amour.

Estre noïé, mors et pourris,
Mais avecques les sains Esperis
L'âme dont les yeux ont pou ris (1)
Fusist saulvée (2). »

Noïé, mors et pourris ! Voilà une poésie qui ne répandait point un parfum bien délicat sur la beauté à laquelle elle s'adressait... Mais n'oublions pas que nous sommes en plein quinzième siècle et qu'Arnoul Gréban a dû se laisser entraîner surtout par la rime qui présente chez lui, il faut en convenir, une richesse qu'on ne trouve pas toujours dans nos poètes modernes.

Quant à son frère Simon, il a composé entre autres choses :

1° Des *Élégies, complaintes et déploration sur la mort d'une reine de France*.

D'après Prosper Marchand (3) cette reine n'était autre que Marie d'Anjou, fille de Louis II, duc d'Anjou, et femme de Charles VII, morte en l'abbaye de Châteliers en Poitou, le 29 novembre 1463 et enterrée à Saint-Denis, le 27 janvier 1464.

2° Des *Épitaphes sur la mort du roy de France Charles VII écrit en ferme d'églogue ou pastorale*.

C'est à cette œuvre que Le Maire (de Belges) fait allusion dans la *Déploration de poésie*, lorsqu'il dit :

« Gréban qui pleura un bon roi, l'accompagne. »

Dans ce petit poème, Simon Gréban met successivement en scène, la noblesse et l'Eglise, qui viennent gémir sur la mort de Charles VII, et rendre hommage à sa justice, à sa prudence et à sa clémence.

(1) Ont peu ri.

(2) *L'art et science de Rhétorique pour faire rimes et ballades*, par Henri de Croy.

(3) *Dictionn. histor.* t. I, p. 287, note D.

La dernière strophe se termine ainsi :

« Cy gist le Roy, piteux et débonnaire
De clémence le parfait exemplaire,
Tardif à nuyre et prompt à secourir
Qui ne voulut homme par mort deffaïre,
Ains reduysoit son mortel adversaire
Sans faire sang sur terre decourir.
Le jour dolent que juillet fist courir,
Pour vingt et deux la mort le vint quérir
Et trespassa au château de Meun
L'an mil quatre cens soixante et ung.

Puis l'auteur ajoute les vers suivants dans lesquels il révèle son nom sous forme d'acrostiche, ce qui était fort à la mode au quinzième siècle.

« **S**itost que fut ceste escripture emprainte
Incontinent pars de l'Eglise sainte
Moult aggrave et le lieu solitaire
Ou j'escrivy ceste dure complainte
Non pour gaing mais affin que fust plainte
Grant temps la mort du Roy tant solitaire.
Requerons donc le Roy tant débonnaire
Ensemble tost, qu'il lui veuille au parfaire
Bailler ès cieux ou est notre recours
Tiltre de Roy pour règner à toujours.
AmeN (1)

Il composa encore la *Sphère du monde* ou les *Vertus de l'Espère du monde* et publia le *Cuer de philosophie* dont il a déjà été question au début de cette notice. Ce dernier ouvrage, d'après son titre et sa préface, était traduit du latin en français, à la requête de *Philippe-le-Bel, roy de*

(1) L'*Epitaphe du feu Roy Charles septième qui trespassa au Meun* se trouve à la suite de l'édition du *Romant de la Rose* par Anthoine Vêrard à la fin du XV^e siècle. (*Biblioth. nation.* Y, n^o 4377).

France, et cette particularité suggéra à La Croix du Maine, la réflexion suivante : « Je ne scay s'il y aurait faute au livre imprimé s'il estoit ainsy qu'il y eust flory soulz le règne dudit Philippe et de Charles VII, ce serait chose trop miraculeuse ; qui est cause que je pense qu'il y ait faute en l'impression du Livre qui dit sur la fin, que ce livre du *Cuer de philosophie* aye été traduit par ledit Simon Gréban par le commandement du roy Philippe le Bel : car c'est chose toute assurée qu'il florissait soulz le règne de Charles VII, lequel mourut en l'an 1461 (1). »

(1) Le *Cuer de Philosophie* translaté de latin an françois, à la requeste de Philippe-le-Bel, roy de France. — Imprimé à Paris par Anthoine Vêrard, libraire demourant à l'imaige Saint-Jehan devant Nostre-Dame, ou au Palais devant la chappelle où l'on chante la messe de messeigneurs les présidents. (Bibl. nat. R. 721 C.)

« Et pour ce, mon souverain seigneur Philippe-le-Bel, roy de France, après vostre commandement, j'ay translaté ce présent livre en l'honneur de vous et au prouffit de toutes créatures, car au-dict livre pourront apprendre et scavoir plusieurs enseignements ; c'est assavoir que tu trouveras en ce livre, nommé le *Cuer de Philosophie*, plusieurs demandes et questions de Placides au philosophe Tymeo et les responses contenues en icelluy. Pareillement est traicté de l'*Espère du monde*, du *Compost* et kalendrier tout figuré. Affin d'instruire et enseigner plusieurs personnes, à scavoir comme ils se doivent gouverner en tout l'an, selon le commandement de notre mère Sainte Eglise touchant le cours du Soleil et de la Lune. Des festes fixes et mobiles et autres festes. Du sault de la lune et du bissexe Et aussy ay faict et translaté ce dit livre, non point pour avoir ne acquerre loz ne louenge, ains n'ay eu cure de vaine louenge ne de loz durant ma vie, mais j'ay bien prouvé appertement quand j'ay translaté de latin en françois l'espèce matérielle et le compte du *Compost* par maistres et par vers, par tablettes et par les mains que j'ay cy dedans mises et figurées, et ne l'ay point faict pour gloire avoir ne richesse ne pour aucun don terrien, car oncques en ma vie ne tins compte de flaterie ne d'envie ne d'honneur terrestre car tout ce que chose vaine et quassée et voyons que chascun jour ung mouvement l'homme trespasse de ce siècle en l'autre et pert la fleur et la gloyre du monde. Car tout ce est comme la fleur du foing qui est huy verte et demain seiche et ce considérant en fuyant oysiveté en ma simple jeunesse, j'ay prins très grand plaisir à mectre ce livre icy de latin en françois et pour ce que le vieil aage d'homme est toujours bon conseil et ensuyrons toujours leurs bienfaits j'ay voulu pour l'honneur de vous, mon dit seigneur le dit présent livre mectre de latin en françois, — et mettray premièrement la table des questions faictes de Placides à Tymeo, par ordre et les responses d'icelluy et ou quel feuillet ils y sont couchés. Après mettray la table de l'*Espère* figurée du ciel et du monde et de l'ordonnance du monde. Et puis la table du *compost* et du kalendrier et la practique comme ung chascun le pourra scavoir et entendre. »

Et Prosper Marchand ajoute : « Ou Gréban n'est pas l'auteur de cette traduction ou cette censure est très bien fondée. Ce qu'il y a de certain, c'est que toutes ses éditions portent qu'elle a été faite *par le commandement de Philippe le Bel* ; ce qui paraît assez extraordinaire si notre Simon en est effectivement l'auteur. Peut-être n'en est-il que le Réviseur et l'éditeur ; mais c'est ce qu'on ne saurait vérifier que par l'inspection de l'ouvrage même et c'est ce qui n'est pas fort aisé, vu sa rareté. Ne déterminons donc rien à cet égard (1). »

J'ai fait ce que Prosper Marchand n'avait pu faire ; j'ai compulsé avec soin le *Cuer de Philosophie* et je me suis convaincu que Simon Gréban, autrement dit Simon de Compiègne, avait reproduit l'œuvre de *Maistre Aignan* qui probablement vivait sous Philippe-le-Bel, et qu'il avait ajouté à cette œuvre toute la partie qui se compose de l'*ordonnement du Compost et du Calendrier*. La mention que j'ai déjà reproduite ne laisse aucun doute à cet égard.

Mais ce qui a constitué le véritable titre des frères Gréban à une gloire littéraire, ce fut le *Triumphant mystère des actes des Apôtres*, qui passe avec raison comme le poème le plus beau de ce genre, et le mieux versifié après, toutefois, celui de la Passion (2).

Au dire de tous les biographes, c'est Arnoul qui composa la première partie de ce mystère ; Simon se chargea de la dernière. Ce double travail dût certainement s'exécuter pendant le séjour des deux frères auprès du roi René, et il est vraisemblable que la représentation en eut lieu dans la ville du Mans, pendant la vie des auteurs. C'est du moins l'opinion que Dom Piolin a émise dans ses curieuses *Recherches sur les mystères représentés dans le Maine*. « René le Bon et toute sa cour, se complaisaient beaucoup, dit-il, aux représentations

(1) *Dictionn. historiq.* t. I, p. 288, note E.

(2) *Hist. du Théâtre français* (par les frères Parfait) t. II, p. 243.

théâtrales : la reine Yolande avait développé chez nos ayeux du quinzième siècle, le goût des jeux de la scène déjà fort ancien chez eux. Pourquoi les deux Gréban se seraient-ils établis au Mans ? Comment expliquer les honneurs extraordinaires qui leur furent rendus après leur mort si leur œuvre n'avait joui dans cette province d'une juste et universelle approbation » (1).

Je partage complètement la manière de voir du savant bénédictin et ce qui la corrobore à mes yeux, c'est la faveur exceptionnelle dont jouissaient encore plusieurs années après la mort des Gréban, ces sortes de représentations à Bourges, à Angers, à Tours, aussi bien qu'à Paris.

J'ai eu déjà l'occasion de signaler dans une précédente notice (2), l'importance de la représentation du *Mystère des actes des Apôtres*, et de rappeler comment elle ne durait pas moins d'une quarantaine de jours. L'action commençait après l'ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ, alors que les Apôtres se réunissaient pour élire Mathias en remplacement de Judas, coupable de trahison, et se terminait par la mort de Néron. L'enfer y jouait un grand rôle et il n'y avait guère de scènes où l'on ne vit Satan et Lucifer s'évertuer à inventer mille ruses destinées à perdre les âmes ; mais heureusement l'influence des Apôtres venait à chaque instant contrebalancer ces menées diaboliques. C'était donc une lutte perpétuelle entre le génie du mal et l'amour du bien, dans laquelle se déroulaient une foule de tableaux d'une hardiesse extrême, qui devaient se graver d'autant mieux dans l'esprit des spectateurs qu'ils frappaient davantage leurs yeux.

Comme dans le théâtre de Shakespeare, les scènes se mo-

(1) *Recherches sur les mystères qui ont été représentés dans le Maine. Angers 1858.*

(2) *Notice sur les mystères représentés à Compiègne au moyen-âge, (Bull. de la Soc. hist. de Compiègne, t. II, p. 35).*

difiaient à chaque instant, et suivant la qualité des personnages la poésie prenait elle-même des allures toutes différentes. Tantôt simple et naïve, elle avait ce parfum de mysticisme, qui convenait si bien au moyen-âge ; tantôt brusque et tourmentée, elle reflétait les mœurs de l'époque et tout se pardonnait à l'avance, du moment que c'était pour l'édification et l'instruction des fidèles.

Il ne saurait entrer dans ma pensée, de reproduire ici toutes les péripéties de ce grand drame religieux où 494 personnages venaient, tour à tour, débiter plus de 60,000 vers, et où l'on représentait les divers supplices infligés aux Apôtres ; mais, pour donner une idée de la facture du vers et de la conception des rôles, je ne puis m'empêcher de retracer quelques fragments de ces tableaux qui se déroulaient avec une rapidité qui dépasse encore celle de nos féeries modernes.

C'est ainsi que dans la première journée on voyait Lucifer transporté de joie à l'arrivée de deux nouvelles âmes en enfer, ordonner à ses démons de se divertir :

Sus, sus au lutrin, mes corbeaulx
Mes crapeaudeaulx, mes dozelots,
Mes petits corbins, mes dyablots
Que je vous oye gringoter (1).

Sus Sathan !

Je vueil que la turbe dampnée
Ici devant mon tribunal
Me dye un motet infernal
En chanterie dyabolicque...

Il dicte ensuite à chacun la partie qu'il devra exécuter :
Belyal tiendra le dessus avec Burgibus,

« Car ils ont bien doulcette voix. »

(1) Fredonner.

Berits et quelques autres « seront pour faire une rencontre » quant à Astaroth il fera le barython, pendant que Levyathan tiendra

« Ung ton gros comme une bombarde. »

Et alors le chœur démonial chante à tue-tête :

« Tant plus a et plus veult avoir
Lucifer notre grant dyable :
S'il voyoit âmes plouvoir
Tant plus a et plus veult avoir :
Et toujours il veult recevoir
Car il est insatiable.
Tant plus a et plus veult avoir
Lucifer nostre grant dyable... »

Et les gaillards hurlent tant et si bien, que Lucifer est obligé de leur imposer silence en leur disant : Finissez, vous m'étourdissez !

Dans une des journées suivantes, la Sainte-Vierge est sur le point de quitter la terre. Elle prie le Seigneur de permettre aux Apôtres d'assister à son trépas. Les trois Maries et plusieurs femmes pieuses se rendent également auprès d'elle, et aussitôt le tonnerre se fait entendre ; une nuée blanche enveloppe Saint-Jean, qui prêchait à Ephèse, ainsi que les Apôtres qui sont dans d'autres contrées, et elle les transporte dans la maison où se trouve la Vierge Marie ; puis, quand cette dernière les voit tous rassemblés à son chevet, elle leur donne sa bénédiction et leur dit :

« Adieux enfants que j'ayme comme moy ;
Adieu, vous dy, coulones de la foy,
Fermes et fors, sans jamais desmancher,
Les protecteurs de la nouvelle Loy ;
Adieu, vous dy, car certes j'apperçoy
De mon trespas l'heure fort approcher ;

Adieu parents, ou n'a que reprocher ;
Ce monde bas ou souloye marcher (1)
Laisse aux enfans de ce monde et leur quitte
Adieu vous dy, mes seurs que tant ay cher ;
Pour vous ne puis mes larmes estancher,
Car il convient que nature s'acquitte... »

Quoi de plus doux et de plus harmonieux !...

Plus loin au moment où la Vierge s'élève dans les cieus, elle s'écrie :

O fontaine d'éternelle bonté,
L'amour des saints et la bienheureté,
Grâces vous rends plus qu'on ne scauroit dire.
Quand du throsne de vostre majesté
En regardant ma simple humilité
Vostre mère m'avez voulu élire !
Puis maintenant de vostre hault empire,
Comme celui que mon salut désire,
Mandez pour moy séparer des mondains :
A vous me rends, à vous du tout m'attire,
Et au partir de ce monde, cher sire,
Mon esperit commands entre voz mains. »

Voici, maintenant une scène d'un tout autre genre.

Simon le Magicien se présente à l'empereur Néron, en lui disant qu'il est le fils de Dieu, et que, pour avoir la preuve de ce qu'il avance, on n'a qu'à lui trancher la tête et qu'il resuscitera bientôt après. Néron, charmé de faire cette expérience, donne aussitôt à Daru, son exécuteur des hautes œuvres, l'ordre de décapiter Simon. Mais, Daru séduit à l'avance par l'enchanteur, coupe la tête à un mouton au lieu de celle de Magus, et ce dernier est emporté par ses disciples dans un tombeau d'où il sort au bout de quelques instants. Néron tout ébahi, demande à ses chevaliers s'ils sont bien surs d'avoir

(1) SOULOIR. SOULOYR. Avoir coutume.

vu mourir Simon. Tous répondent affirmativement, mais bientôt survient saint Pierre qui confond le Magicien. Daru alors ne sachant ce qu'il doit croire, se console en disant :

« Or çà, et si j'ay tué Dieu,
Et s'est suscité par ses dits,
Je suis bourreau de Paradis.
A ces parolles le voit-on ?
Et si j'ay tué ung mouton
Tant bien qu'un autre laboureur ?
Je suis boucher de l'Empereur.
Que voulez-vous ? C'est adventure... »

Et le public de rire :

Quant à Néron, saint Pierre ne tarde pas à lui déclarer que la vengeance du ciel est prête à fondre sur sa tête, et Albinus lui apporte un libelle diffamatoire qui était attaché à la statue d'Isis, et dans lequel on lisait ce qui suit :

« Tu es cruel car tes propres parents
As fait mourir par tourmens apparens ;
Bourreau pervers, plein de péchez infâmes,
Violateur des vierges et des femmes ;
Larron capteur, boutefeu furieux,
Grant ennemy des hommes et des dieux...
Gourmand, glouton et purongne ordinaire
Déflorateur puant, concubinaire,
Fornicateur, inventeur de l'ordure
Contre l'honneur et le droit de nature.
Tes faits infects, tes péchés empeschez,
Tes dicts maudits, approchez, reprochez
Ont obscurci le ciel aussi la terre.
Encontre toy criant vengeance et guerre! »

Et ainsi de suite....

Furieux de pareilles injures, le farouche empereur réclame l'assistance de la déesse Isis, sa protectrice, mais elle est

sourde à son appel, et plusieurs anges profitent de cette circonstance pour frapper le fils d'Agrippine avec fléaux et bâtons. Survient alors Satan, qui inspire à Néron l'idée de se poignarder. Aussitôt l'empereur se lève, et prie ses chevaliers de lui percer le sein, mais comme aucun d'eux n'ose le faire, il prend lui-même son épée et s'écrie :

« Ha diables dampnez,
De toutes parts vers moy venez ;
Venez à ma fin malheureuse.
Espée, soys moy rigoureuse.
Donne tost fin, par grant fureur
A Néron le poure empereur,
Le triste, infect et douloureux.
Le malheureux des malheureux,
Le sans per (1) des mal fortunés
Le désespoir des forcenez
Diables, puisqu'il fault que je meure
Accourez, ne faictes demeure.
A vous suis, à vous je me donne (il se tue)
Et le corps et l'âme abandonne
A jamais pour votre présent. »

Satan ne se le fait pas dire deux fois, il accourt, charge l'âme de Néron sur ses épaules, et arrive en enfer en s'écriant :

Lucifer, terrible serpent,
C'est l'âme du faulx empereur.
Néron, etc., etc...

Puis survient Marcel, qui va trouver le Pape Clément, pour lui raconter le martyre des Apôtres, mais le Saint-Père lui répond qu'il connaît déjà tout, et il ajoute :

« Si nous retirons à l'église
Rendons grâce et sans faintise,
Allons faire notre *Oremus*,
Chantons *Te Deum Laudamus*. »

(1) *Per*. Pareil, égal.

Et le mystère finit ainsi pendant que tout le monde entonne le *Te Deum* avec cet enthousiasme que donne toujours aux grandes choses l'élan religieux.

On se figure aisément l'effet que devait produire sur des imaginations ardentes cette évocation constante des actes de la chrétienté, et quel puissant attrait devaient avoir pour le public du moyen-âge, ces scènes pieuses, touchantes ou burlesques qui s'y succédaient comme dans la vie humaine.

Aussi, toutes les fois que le *Mystère des actes des Apôtres* fut représenté dans quelque grande ville, on ne négligea rien pour la mise en scène et la splendeur des costumes. Il suffit pour s'en convaincre, de se reporter à la relation que Jacques Thiboust, sieur de Quantilly a écrite, de l'*Ordre de la triomphante et magnifique monstre du Mystère des saints actes des Apôtres*, faite à Bourges, le dimanche dernier jour d'avril, 1536 (1).

Jamais cortège, sans en excepter même celui du *Camp du drap d'or*, ne présenta une richesse de costumes et une variété de travestissements, semblables à celles qu'on y vit.

Satan figurait assis sur les ailes d'un grand dragon qui vomissait du feu; il était vêtu de velours cramoisi damassé et à long poil;

Belial, le procureur d'enfer, tout habillé de velours tanné portait à son cou une grande tortue vive, attachée à une grosse chaîne d'or de la valeur de deux à trois cents écus; il jettait du feu par ses narines et tenait une quenouille enflammée;

Cerberus, le portier des enfers, avait un habit rouge en poils assez longs, semé de petites gueules dorées. Il tenait en main les clés du séjour infernal, lesquelles étaient si étincelantes qu'elles semblaient sortir de la fournaise;

(1) Publiée en 1836 à Bourges par M. Labouvie, notaire honoraire.

Puis, s'avançaient majestueusement, un certain nombre d'individus aveugles, boiteux, démoniaques, fiévreux et belistres tous vêtus de drap de soie « trop mieulx que à leur estat appartenoit. »

Venaient ensuite : Saint-André, portant une robe de drap d'or sur un champ rouge, à franges par le bas, et manteau de taffetas armoysin, cramoisi violet, brodé à l'entour de perles enchassées en or, et sur l'épaule attaché d'une bague de quatre diamants en pointe et quatre perles pendants et un autre sur le devant ;

Saint-Pierre « vestu d'une robe de satin cramoysi broché d'or, enrichie de diamants et grosses perles, et manteau en écharpe de drap d'or frisé ; »

Saint Jacques Majeur, avec une « robe de taffetas armoysin changeant, brodée à l'entour de fil d'argent, à figure d'antique, et le manteau de satin cramoisy en broderie de coquilles d'or, entrelacées de lacs. »

Et tous les autres apôtres à l'avenant.

Derrière eux, marchait « en grande humilité » la Vierge Marie, ayant une cotte de satin blanc, et portant un manteau de velours cramoisi violet qui traînait jusqu'à terre. »

Puis une suite de personnages de toutes nations, de tous rangs, de toutes conditions, parmi lesquels figurait l'empereur Néron. « Sa robe, dit le chroniqueur, estoit d'ung satin cramoisy, pourfilée d'ung aultre ouvrage de fleurons et entrelacs de fils d'or ; elle estoit doublée de veloux cramoisy à collet de même, faict à pointes renversées, entremeslées l'une dans l'aultre et semées par grande prodigalité de grosses perles, auxquelles poinctes pendaient grosses houlpes d'autres perles. Son chapeau estoit de veloux perse, d'une façon tyrannique, bordé de chaisnes d'or et semé d'ung gros nombre de bagues... ses boutines estoient de veloux pers découpé bien menu, entrelacées de chaisnes d'or et quelques bagues pendant à sa jarretière. Portoit en sa main une hache d'armes

bien dorée. Son port estoit hautain et son maintien très magnifique. Son tribunal et luy dessus, estoit porté par huit roys captifs qui estoient dedans, desquels on ne voyait que les testes couronnées de couronnes d'or. »

Et tout ce cortège défilait sous la conduite des personnages les plus influents et les plus sérieux de la ville, tels que magistrats, maire, eschevins, tous « montés sur des mules revêtues de housses en drap noir. »

En voyant une pareille exhibition, et en se reportant également à la merveilleuse mise en scène du mystère lui-même, on comprend toute la popularité dont devaient jouir les auteurs d'un pareil drame, et l'on s'explique aisément la grande réputation qui s'attacha au nom de Gréban.

Indépendamment du *Mystère des actes des Apôtres*, Arnoul Gréban refit entièrement celui de *la Passion*, qui avait défrayé, en 1402, le jeu des confrères installés à Paris dans l'hôpital de la Trinité (1).

A quelle époque précise travailla-t-il à ce mystère ? On ne saurait le dire ; mais ce qui est certain, c'est qu'en 1452, ainsi qu'on l'a vu plus haut, un notable bourgeois d'Abbeville ; lui versa à Paris dix écus d'or, pour une copie du « Jus de la Passion » (2). Ce qui est également hors de doute, c'est que ce fut à la sollicitation des entrepreneurs de mystères à Paris,

(1) V. sur le *Mystère de la Passion* et les corrections dont il fut l'objet : *les Manuscrits Français*, par Paulin Paris, t. VI, p. 280. — *Toiles peintes et tapisseries de la ville de Reims*, par Louis Paris. — *Jean Michel de Pierre vive*, par M. Achille Chereau. — *Etudes sur les Mystères*, par O. Leroy.

(2) Le dernier jour de décembre 1452, au petit Echevinage, en présence de sire Jean Landée majeur, a esté conclu par les Echevins en grant nombre que la somme de dix escus d'or que avoit et que a payé Guillaume de Borneuil pour avoir le *Jus de la Passion* à Paris, à maistre Ernoul Gréban, lui fussent baillés et délivrés des deniers de la ville. Et sont iceux jeux, clos et scellés des sceaux de Jean de Brimeu, Mathieu du Pont, Chrétien de Genesve et Jacques d'Arnet, eschevins, et mis en coffre à l'échevinage de la dite ville, tant et jusques à ce que on verra iceux juer. Laquelle somme sera déduite sur ce que messires voudront donner quant on juera lesdits jeux. » (*Rev. des cours publics*. 10 juin 1855.)

qu'il développa ainsi le sujet de la Passion. Le manuscrit qui existe à la bibliothèque nationale en fait foi, puisque dans la rubrique, on lit ce qui suit : « Ce présent livre contient le commencement et la création du monde en brief par personnaiges ; la nativité, la passion et la résurrection de nostre Sauveur Jésus-Christ, traictées bien au long selon les saintes évangiles. Et devez scavoir que Maistre Arnoul Gresban, notable bachelier en théologie, lequel composa ce présent livre à la requeste d'aucuns de Paris, fist ceste création abrégée, seulement pour monstrier la différence du péché du déable et de l'omme ; et pourquoi le péché de l'omme ha esté réparé et non pas celui du déable » (1).

Dans cette nouvelle œuvre, comme dans la première, on rencontre des scènes charmantes, pleines d'une poésie exquise par la grâce et par la simplicité. Je n'en veux citer, comme exemple, que celle ou plusieurs bergers vantent la douceur de leur existence, en disant :

« Fy de richesse et de soucy
Il n'est vie si bien nourrie
Qui vaille estat de pastourrie

PELLION

A gens qui s'esbattent ainsi
Fy de richesse et de soucy !

RIFFART, m^e pastour.

Je suis bien des vostres aussi
A tout ma barbete fleurie
Quand j'ay du pain mon saoul, je crye :
Fy de richesse et de soucy.

ALORRIS.

Il n'est vie si bien nourrie
Qui vaille estat de pastourrie.

(1) Biblioth. nat. cop. des manuscrits n^o 7206 ancien et 816 nouveau.

ISAMBERT.

Est-il liesse plus série
Que de regarder ces beaux champs
Et ces doux aignelés paissans
Sautant à la belle prairie !

PELLION.

On parle de grant seignorie
D'avoir donjons, palais puissans.
Est-il liesse plus série
Que de regarder ces beaux champs !...

ISAMBERT.

En gardant leurs brebiettes
Pasteurs ont bon temps
Ils jouent de leurs musettes
Liez et esbabans ;
La dient leurs chansonnettes
Et les dames bergerettes
Qui sont bien chantans
Cueillent herbes bien sentans
Et belles flourettes
Qui pourront vivre cent ans. »

Ne croirait-on pas avoir sous les yeux une des chansons de Charles d'Orléans ou une gracieuse idylle de Madame Deshoulières ?

Et plus loin, dans la scène de la *Nativité de Jésus*, quand la Sainte Vierge se prosternant devant son divin fils, lui dit avec amour :

« Mon cher enfant, ma très chère portée,
Mon bien, mon heur, mon seul avancement,
Ma tendre fleur que j'ay neuf mois portée,
Et engendrée de mon sang proprement.
Virginalement en mes flancs te conçuz,
Virginalement ton corps humain receuz,
Virginalement t'ai enfanté sans peine,
Qui m'a donné espérance certaine,

Que à ton pouvoir âme ne se compère ;
Dont je t'adore et te charme à bouche pleine,
Mon doux enfant, mon vray Dieu et mon père » (1).

Ne semble-t-il aussi pas entendre une de ces charmantes élégies attribuées à Clotilde de Surville, d'où s'exhale avec tant de suavité, la tendresse maternelle.

Le succès du *Mystère de la Passion* ne fut pas moins grand que celui des *Actes des Apôtres*. On le représenta dans un grand nombre de villes et quand, en 1547, il fut joué à Valenciennes, la foule, dit un historien du temps « fust si grande pour l'abord des estrangers que la recepte monta jusques à la somme de 4680 livres, bien que les spectateurs ne payassent qu'un liard ou six deniers chacun » (2).

Le manuscrit du *Mystère de la Passion*, par Arnoul Gréban, ne paraît pas avoir eu jamais les honneurs de l'impression et cependant il les mérite à tous égards. « Il donnerait, comme l'a fort bien dit M. Paulin Paris, une idée plus juste de notre ancien théâtre que la reproduction du mystère déjà imprimé du docteur Jehan Michel, car les deux frères Gréban sont l'expression de la scène chrétienne au temps de son grand éclat » (3).

Un instant, on a pu croire que l'œuvre d'Arnoul allait être enfin livrée au public. En 1855, l'éditeur de la Bibliothèque elzévirienne annonçait le *Mystère de la Passion* comme devant paraître dans un délai rapproché. Cette publication aurait été faite par MM. Charles d'Héricault et Louis Moland, deux écrivains distingués et familiarisés depuis longtemps avec la littérature du moyen-âge ; mais par des considérations que je n'ai pas à approfondir, ce travail fut abandonné et le manuscrit continue à reposer en paix dans le fonds de la Bi-

(1) Manusc. n° 816, f° 35.

(2) Onés. Leroy, *Etudes sur les mystères*, p. 126.

(3) *Rev. des Cours publics*. 24 juin 1855.

bliothèque Nationale où une place lui a été assignée depuis plusieurs siècles. Espérons qu'il n'en sera pas toujours ainsi et faisons des vœux pour qu'un jour, ait lieu cette importante publication, qui aurait le double avantage de ramener les esprits vers le premier âge du théâtre en France, et de raviver encore le souvenir de deux poètes dont la ville de Compiègne est justement en droit de s'enorgueillir (1).

(1) Le vœu que nous formulions dans ces dernières lignes va se trouver réalisé beaucoup plus tôt que nous n'osions l'espérer. En effet, au moment même où nous lisions cette notice à la réunion des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne, M. Gaston Paris annonçait dans la dixième livraison de la *Romania* (avril 1874) le commencement de l'impression de la *Passion d'Arnoul Gresban* par ses soins et par ceux de M. Raynaud. Il appartenait à M. Gaston Paris, mieux qu'à tout autre encore, de mettre en œuvre ainsi le programme qu'avait si bien tracé son père.
